

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

**Le MERCREDI 5 AVRIL 2023 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE CORDEMAIS**

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation des procès-verbaux des 19 décembre 2022 et 15 mars 2023

FINANCES :

- Intervention de Monsieur Pierre SARRIAUD – Sté Ressources Consultants Finances
- LOP - Compte administratif et Compte de gestion 2022
- LOP - reprise et affectation définitive du résultat 2022
- LOP - Adoption du budget annexe 2023
- VILLE - Compte administratif et Compte de gestion 2022
- VILLE - reprise et affectation définitive du résultat 2022
- Mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2026
- Attributions des subventions 2023
- Attribution de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale
- Taux de contributions directes 2023
- Tarifs communaux 2023
- PVS - Tarifs du restaurant scolaire
- PVS - Montant des frais de fonctionnement des écoles publiques
- PVS - Montant des frais de fonctionnement des écoles privées hors Cordemais
- PVS - Ecole privée Ste Anne – attribution d'un forfait communal
- PVS - Montant attribué aux bons de fournitures scolaires
- VILLE - adoption du budget primitif M14 de l'année 2023

AFFAIRES GENERALES :

- Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2022
- Urbanisme : Dénomination de rue lotissement « Les Bleuets » et numérotation

- **Questions diverses**

Fait à Cordemais, le 29/03/2023